

PROMOTIO IUSTITIAE

EXCHANGE ÉCHANGES INTERCAMBIOS SCAMBI

N° 73, Mai 2000

* En mémoire du Père Henry Volken, S.J. (1925-2000)	3
* L'Apostolat Social au Vingtième siècle	7
1. 1891-1949 Découverte d'un nouvel apostolat Père Janssens, <i>De ministeriis nostris</i> (1947)	
2. 1949-1975 Croissance et développement de l'apostolat social Père Arrupe sur l'«Apostolat Social» (1970)	
3. 1975-1995 La dimension sociale devient essentielle, le secteur social élargi <i>Normes Complémentaires</i> sur l'«Apostolat Social» (1995)	
4. 1995-2000 Ré-affirmation de la dimension sociale et renouveau du secteur Les quatre Secrétaires depuis 1965	

Sur l'Apostolat Social

Peter-Hans Kolvenbach, S.J.

Janvier 2000

* Priorités et Perspectives.....	25
----------------------------------	----

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale à la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier 100% sans chlore. *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il suffit d'en faire la demande au Père Socius de votre Province, tandis que les non-jésuites sont priés de communiquer leur adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

Promotio Iustitiae est publié aussi électroniquement sur le World Wide Web. L'adresse est:

<http://maple.lemoyne.edu/jesuit/sj/>

Assurez-vous d'avoir créé une *bookmark* à la page de façon à trouver facilement le numéro le plus récent de *PJ*.

Si vous souhaitez discuter une idée de ce numéro, une brève réaction de votre part sera bien accueillie. Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de publication dans une prochaine livraison, veuillez utiliser l'adresse ou le numéro de fax ou le courrier électronique indiqué sur la couverture.

La reproduction d'articles est encouragée en citant *Promotio Iustitiae* comme source ainsi que l'adresse. Merci de nous envoyer une copie.

Michael Czerny, S.J.
Éditeur

À LA MÉMOIRE
du
Père Henry Volken, S.J.
17 avril 1925 — 3 mai 2000

Secrétaire de l'apostolat social
et éditeur de *Promotio Iustitiae*
1984 — 1991

«Je suis né le 7 avril 1925 à Zermatt; je suis le troisième de douze enfants, l'aîné des garçons». C'est par ces mots qu'Henry Volken se présentait dans la revue suisse des missions jésuites. «Quand j'eus six ans, mon père transféra son cabinet médical dans sa ville natale, Fiesch. La liberté dorée de l'enfance passa rapidement, l'école commença: six mois d'apprentissage, six pour oublier tout ce qui n'est pas important. Après l'école élémentaire, je m'inscrivis au collège de Brigue. Pour me familiariser davantage avec le français, je décidai de terminer mon éducation secondaire à Saint-Maurice».

«Puis, vint l'étape décisive. Au cours d'une retraite, je vis clair pour mon choix de vie. Je posai ma candidature pour la Compagnie de Jésus, fondée par saint Ignace, par qui Dieu donna les Exercices spirituels à l'Église». En 1946, Henry entra au noviciat de Rue, Suisse.

«J'ai appris de personnes d'expérience combien il était important pour les missionnaires de l'Inde d'arriver au pays le plus tôt possible, en vue de se familiariser avec les gens, les coutumes, le climat. J'offris ma candidature à mes supérieurs et ma demande fut exaucée». En 1948, avec ses compagnons Hermann Bacher, Domnik Zemp et Emil Baumann, Henry arrivait en Inde.

D'abord, il eut à apprendre la langue marathi, puis il y eut la philosophie et la théologie au collège De Nobili de Puna, où il fut ordonné le 23 mars 1956, à l'église St. Xavier.

En 1962, il revint de Paris, où il avait fait des études spécialisées en sociologie, et commença à travailler à l'Institut social de Puna, qui bientôt fut transporté dans la capitale, New Delhi. En 1964, l'Institut social envoya Henry au camp de réfugiés d'Assam, où environ 170 000 hindous, fuyant le Pakistan oriental (aujourd'hui Bangladesh), avaient trouvé asile.

Henry avoua un jour au P. Hubert Hänggi, S.J., directeur des missions en Suisse, que le bureau de Delhi n'était pas le monde qui lui convenait. Il sentait l'urgence non d'écrire sur la sociologie, mais de rencontrer les gens. Alors, il quitta la capitale et s'installa à Bangalore, où il mit sur pied une succursale de l'Institut social indien, qui abordait les réalités sociales de l'Inde et devint un centre de formation pour travailleurs sociaux.

«Le Centre de formation de l'Institut social indien de Bangalore est très impressionnant» écrivait l'ambassadeur de Suisse, après une visite en 1970. «Le P. Volken est capable de rassembler Indiens et étrangers en une véritable équipe».

Au Centre, qui jouissait du soutien du gouvernement suisse, des centaines de travailleurs sociaux, hommes et femmes, de différentes castes, hindous, musulmans et chrétiens se sont préparés à leur travail.

Après douze ans à Bangalore, le P. Volken désira être encore plus directement en contact avec les gens dans le besoin. Avec soeur Sara et Ajoy Kumar, le spécialiste en agriculture, il mit sur pied l'«Équipe mobile de formation» (en anglais MOTT). Cette équipe se retrouvait littéralement partout où il y avait situation d'urgence. Et c'est ainsi que le P. Hänggi rencontra Henry après les inondations de 1978 dans l'Andhra Pradesh, sur la côte orientale de l'Inde, où le MOTT coordonnait la première opération de reconstruction. Le livre *Moving Closer to the Rural Poor* (Plus près des pauvres de la campagne) (1979), raconte les expériences de l'équipe.

Bien caractéristique du P. Volken, son deuxième livre, *Learning from the Rural Poor* (Apprendre des pauvres de la campagne) (1985), dont Henry expliqua le titre comme suit au P. Hänggi: «Nous désirons nous rapprocher des pauvres, pour les aider dans leurs besoins — jusqu'à ce que nous réalisons que nous devons apprendre d'eux. Nous ne pouvons enseigner aux pauvres comment ils sont censés vivre: nous apprenons plutôt d'eux comment il nous faut vivre».

Son oeuvre au service des gens opprimés atteignit un sommet dans un arrêt de la Cour suprême rendu contre des propriétaires terriens de l'État d'Orissa, qui libéra deux mille «travailleurs asservis». Ce succès, cependant, marqua aussi la fin de son travail aux frontières et il se retira de son poste de direction. En 1984, il était prêt pour un nouveau départ: le Père Général Peter-Hans Kolvenbach le nomma secrétaire de l'apostolat social à la Curie jésuite de Rome.

Les huit années passées à Rome se révélèrent très utiles. Le P. Volken fit profiter le monde entier de ses expériences en Inde. Il gardait un contact étroit avec ses collaborateurs, présents sur tous les continents. Il proposa et étudia des projets sociaux, toujours prêt et intéressé à en apprendre davantage. Il travailla en étroite collaboration avec les promoteurs de Justice et Paix des nombreuses congrégations religieuses de Rome. En 1989, il fut nommé consultant du Conseil pontifical *COR UNUM*.

À la question de savoir *qu'est-ce qui ressort pour vous des années vécues comme secrétaire?*, Henry donna cette réponse: «Je considère la rencontre internationale des Provinciaux avec le Père Général à Loyola, en 1990, comme l'événement le plus important que j'aie vécu. Pour la première fois dans l'histoire de la Compagnie de Jésus, il s'est produit une si large et si directe interaction entre les Provinciaux eux-mêmes, et entre eux et le Père Général avec ses assistants, sur l'apostolat social de la Compagnie. Cet échange s'est révélé à ce point enrichissant parce que, préalablement à la rencontre, un dialogue intense avait été mis sur pied au niveau des Provinces avec des questions incisives formulées par le Père Général lui-même. Des rapports de ce processus furent envoyés à Rome — une montagne formidable! Ce fut une tâche fascinante que d'analyser ces rapports avec l'aide du P. Francisco de Roux, S.J., de Colombie. Ils reflétaient les efforts persévérants des jésuites du monde entier pour mettre en pratique la mission de foi et justice et aborder de nouveaux défis; ils reflétaient aussi les grandes diversités régionales. J'ai eu la joie de présenter la substance de ces rapports à la réunion de Loyola et d'être témoin de la manière dont ils assurèrent un bon départ pour l'étude en groupes linguistiques. Les assemblées plénières, présidées par le P. Michael Campbell-Johnston, S.J., se révélèrent très fécondes. À la session de clôture, le Père Général exprima sa satisfaction, disant aux Provinciaux: *Vous m'avez donné davantage que ce à quoi je m'attendais*».

En 1992, le P. Volken retourna dans sa Suisse natale, pour devenir curé de Saint-Boniface, la paroisse de langue allemande de Genève. Son engagement envers les pauvres et les marginalisés ne perdit rien de sa force, à côté de ses tâches pastorales. Comme président du comité des ONG pour le

développement auprès des Nations unies, et en tant que représentant des Communautés de vie chrétienne (la CVX) à l'ONU, il poursuivit son engagement social.

Le P. Joseph Hug de la communauté jésuite de Genève résuma, aux funérailles du P. Volken, la foi et la mission de celui-ci: «Par sa vie et ses expériences en Inde, où il a partagé son existence avec les plus pauvres, le P. Volken nous a livré une intelligence libératrice et décisive de la Bible. Dans ses sermons, ses discussions et ses cours, il essayait de façon convaincue de former notre conscience socio-politique. Il croyait fermement dans la compétence et la vigueur des femmes. Il connaissait et étudiait «les structures de péchés» de la société et de la politique, les mécanismes d'abus et d'injustice du monde contemporain, et luttait de toutes ses forces contre celles-ci. En dépit de cette lutte, il fut toujours optimiste et heureux et se réjouissait de l'engagement de nombreuses personnes en faveur d'une vie qui soit à la hauteur de la dignité humaine ici et partout».

De tout son coeur Henry rejoignait tout le monde, des gens de types très divers, les pauvres et les victimes d'injustice. Comme en a témoigné Liliana Carvajal du Secrétariat pour la Justice Sociale, «Le P. Volken avait un don spécial ou une qualité spéciale pour savoir comment partager avec des gens aussi différents. Il allait au-delà de toutes les discriminations, ou peut-être n'en connaissait-il aucune, qu'il s'agît de sexe, de race, de croyance ou de religion, d'intelligence ou de condition sociale. Quelque combat que les gens eussent à livrer, il essayait de les comprendre». Il travaillait sans relâche en solidarité, comme éducateur, organisateur et prêtre, pour transformer les schèmes et les structures injustes à la lumière de l'Évangile.

Henry a vécu à plein l'expression du Père Arrupe: «Vivre parmi les gens et comme les gens». Grâce à son excellente formation, cette inculturation véritable, loin de l'éloigner de sa vocation sacerdotale, donnait à celle-ci une signification inhabituelle, extraordinaire et magnifique, toujours fidèle à la Compagnie de Jésus qu'il aimait tant.

D'après Liliana Carvajal, Henry Volken était une personne d'une incroyable générosité, partageant le peu ou le rien qu'il possédait, et toujours avec le sourire. Toute son énergie passait à donner quelque chose que le monde trouve difficile à découvrir: «L'amour, la foi, l'optimisme, le temps, l'espérance, l'affection, la compréhension» que le Christ désire pour chacun. Il ne faisait jamais passer les pauvres après d'autres intérêts: il leur faisait montre d'un amour préférentiel et les traitait comme des personnes, chacun ayant quelque chose à offrir à la vie.

Une collègue de longue date en Inde, Gaëtane Gascon, écrivait: «Cet humaniste a travaillé toute sa vie pour la défense des plus pauvres, et il a fait le passage de la mort dans la confiance et même sans perdre son humour, entouré de l'amour de sa famille et de ses amis. Il m'encourage pour la poursuite du travail».

Par rapport à l'apostolat social aujourd'hui, le P. Volken écrivait: «Je crois que, dans une perspective générale des droits de l'homme, ce que nous pouvons faire de mieux comme la contribution de la Compagnie de Jésus à la transformation indispensable à la survivance de l'humanité, c'est une transformation qui rende possible le développement humain, renverse la tendance actuelle à diviser de plus en plus l'humanité en riches et en pauvres à travers le monde, à détruire les ressources de la planète et à favoriser une culture de la violence. Nous pouvons travailler avec les gens des deux bords, pourvu que notre vision soit claire et en harmonie avec les exigences du rêve de Dieu d'une seule famille humaine unie, vivant en solidarité et en paix comme frères et soeurs universels».

Henry nous a tant donné par son exemple. Il nous laisse un héritage de foi profonde, d'espérance sans limites, d'énergie dynamique et de générosité, de même qu'un grand sens de l'humour. Inspirés par son exemple, par sa manière de suivre le Christ, puissent un grand nombre d'autres assumer son engagement pour l'édification d'un monde de plus grande justice et de solidarité plus forte, plus humain et plus divin. Puisse Dieu faire don de l'esprit généreux et prophétique de Henry à tous ceux qui, comme lui, consacrent leur vie à l'apostolat social.

Le premier article, «L'apostolat social au vingtième siècle», remonte aux origines de l'apostolat social moderne et décrit son développement jusqu'à nos jours. Par rapport aux ministères bien établis de l'Église et de la Compagnie, l'apostolat social est encore très «jeune», même si ses racines remontent, à travers vingt siècles de christianisme, à Jésus lui-même, voire aux prophètes qui l'ont précédé.

«Le vingtième siècle» est une large vue d'ensemble rédigée pour *l'Annuaire* 2000 de la Compagnie de Jésus. Elle est reprise ici avec l'ajout de notes de bas de page et de plusieurs textes historiques intéressants en encadrés.

À semblable présentation brève et vulgarisée, il manque certainement beaucoup d'éléments, comme, par exemple:

- L'impact de *l'Instruction* du Père Janssens de 1949.
- L'histoire de nombreuses personnalités et d'oeuvres ou de projets de marque.
- L'histoire de l'apostolat social de chaque Province.

Restent aussi en suspens beaucoup de questions d'interprétation:

- Comment l'apostolat social a-t-il répondu à la CG 32 dans les différentes parties de la Compagnie?
- Quels effets le décret 4 a-t-il eus sur le secteur social lui-même?

Quiconque désirerait suppléer à quelque élément manquant de cette histoire, ou proposer quelque interprétation différente est chaudement encouragé à contacter le Secrétariat pour la Justice Sociale.

L'APOSTOLAT SOCIAL au VINGTIÈME SIÈCLE*

Michael Czerny, S.J., et Paolo Foglizzo, S.J.

Au début de sa vie publique Jésus invoqua le jubilé juif pour inaugurer sa mission:

L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur¹

Des signes semblables de la faveur du Seigneur ont marqué les activités des premiers jésuites. Ignace accueillit les prostituées et les sans-abri à Rome; Laynez et Salmeron, envoyés comme théologiens au concile de Trente, prirent soin des malades dans l'hôpital de Trente; Jean de Brébeuf fit tout ce qui lui était possible pour les «sauvages» de la Nouvelle-France, de même Pierre Claver pour les Africains déportés comme esclaves en Nouvelle-Espagne et Antonio Criminali pour les pêcheurs de l'Inde méridionale; de même encore les Réductions du Paraguay cherchèrent à protéger la vie et la culture des Guaranis menacés par l'esclavage. Et ainsi de suite pour plusieurs jésuites pendant plusieurs siècles.

La tradition du jubilé sous-tend aussi l'apostolat social de la Compagnie de Jésus, mais pour un certain nombre de raisons, son histoire est un peu plus longue que le vingtième siècle. On peut la diviser en quatre périodes.

1. 1891 - 1949: Découverte d'un nouvel apostolat

En 1891, le pape Léon XIII consacra son encyclique *Rerum Novarum* au «problème social» comme un tout et demanda à tous les chrétiens non seulement de répondre avec charité, mais aussi de transformer la société à la lumière de l'Évangile. La présence et l'action traditionnelles de l'Église parmi les pauvres prit alors un tournant décisif.

L'appel du pape se fondait sur la prise de conscience que les institutions et les structures du monde qui s'industrialisaient étaient elles-mêmes responsables des misérables conditions injustes de la vie de la classe ouvrière et qu'elles devaient par conséquent être changées. Sans nier le besoin d'oeuvres individuelles de miséricorde, la nouvelle mission était essentiellement perçue comme une mission sociale. L'Église commençait à découvrir son rôle dans le monde: évangéliser non seulement les individus et les communautés, mais aussi la société industrielle elle-même. Avec cette découverte, l'apostolat social au sens moderne était né.

Un an plus tard, au cours de la 24^e Congrégation Générale, la Compagnie de Jésus assumait cette vision. Dans un paragraphe vigoureux, elle encouragea la création d'associations pour aider les ouvriers et les pauvres à acquérir une éducation et à se développer, à croître spirituellement grâce aux Exercices et aux Congrégations mariales (aujourd'hui Communautés de vie chrétienne) et la mise sur pied de «toute espèce d'oeuvres de piété et de charité».

* Reproduit de l'*Annuaire 2000* de la Compagnie de Jésus, Rome.

¹ *Luc* 4:18-19.

En 1903, en France, le Père Gustave Desbuquois fonda le premier centre social jésuite, l'Action populaire, qui avait pour objet la promotion de la justice dans la société et était destiné à former de jeunes ouvriers et à les aider à s'organiser. Les nombreuses publications de l'Action populaire ont eu un large rayonnement, spécialement l'abondante série des *tracts jaunes*, qui recommandèrent des changements et influencèrent la législation. En Allemagne, le Père Heinrich Pesch, considéré comme le Père de la pensée sociale catholique moderne, publia son *Manuel d'économie nationale* en cinq volumes. Les Pères Desbuquois et Oswald von Nell-Breuning de Francfort contribuèrent à la rédaction de l'encyclique *Quadragesimo Anno* (1931).

En 1909, en Angleterre, le Père Charles Plater institua la *Catholic Social Guild* puis, en 1921, le *Catholic Workers College*. En 1923, à Paris, l'Institut d'études sociales commença à donner des cours réguliers sur la doctrine sociale chrétienne. En 1927, à Madrid, le Père Sisinio Nevares fonda le centre *Fomento Social* et certains jésuites participèrent aux activités des *círculos obreros* (cercles ouvriers). Aux États-Unis, le Père John La Farge réalisa un travail de pionnier avec le *Catholic Interracial Council* de New York.

En 1938, la 28^e Congrégation Générale déclara que le travail apostolique social, tel que l'entendaient *Rerum Novarum* et *Quadragesimo Anno*, était tout à fait propre à la Compagnie, qu'il devait être considéré comme un des ministères les plus importants de notre temps et devait être promu partout. La Congrégation considérait comme urgent que des centres pour la recherche et l'action sociales fussent établis avec un personnel jésuite engagé à temps plein après une formation de niveau universitaire dans les questions économiques et sociales. D'autres devaient être préparés pour un ministère social direct auprès des pauvres, des paysans et spécialement des ouvriers des industries. Selon la 29^e Congrégation Générale de 1946, l'efficacité de semblable travail dépendait en grande partie de l'austérité de vie des communautés jésuites.

Après la deuxième guerre mondiale, beaucoup d'autres initiatives ont suivi: aux Philippines, le Père Walter Hogan fonda l'Institut de l'ordre social; au Chili, le bienheureux Alberto Hurtado fonda le *Hogar de Cristo*; en Italie, le *Centro Studi Sociali* de Milan avec son journal *Aggiornamenti Sociali*; en Allemagne, un centre s'ouvrit à Mannheim, qui fut plus tard incorporé à l'Institut de politique sociale de Munich; aux États-Unis, le Père Leo Twomey fonda le *New Orleans Institute of Human Relations*, dont le bulletin *Blueprint* paraît depuis 1948; et les jésuites du Brésil promurent les *Círculos operários*.

Les activités reliées à l'apostolat social devinrent bientôt innombrables. La recherche des causes de l'injustice et l'action destinée à influencer les changements législatifs contribuèrent au développement de la nouvelle doctrine sociale de l'Église. Tout ce travail exigeait le recours, relativement nouveau pour les penseurs catholiques, aux sciences sociales et, en Europe, les jésuites experts en sciences sociales (Eurojess) commencèrent à se réunir en 1949. Au même moment, les jésuites qui côtoyaient les victimes de l'injustice leur vinrent directement en aide et s'impliquèrent dans l'action parmi les pauvres et la classe ouvrière.

Cette double approche — qu'on étiquetterait aujourd'hui de «tête» et «pieds» — a été depuis ces débuts de l'apostolat social un de ses traits permanents, comme l'attestent les désaccords parfois survenus entre ceux qui exerçaient des activités sur le terrain et ceux qui étaient engagés dans l'étude et la réflexion. Une variété de centres et d'instituts ont mis l'accent sur la recherche, mais ont presque toujours aussi organisé des programmes de formation.

Pendant près de soixante ans, beaucoup d'initiatives ont ainsi été prises et elles ont ensemble commencé à constituer un nouveau secteur apostolique dans la Compagnie.

Jean-Baptiste Janssens, S.J., *De ministeriis nostris* (1947)

Les deux dernières Congrégations Générales nous ont fortement recommandé l'apostolat parmi ceux que l'on pourrait appeler les néo-païens^a, auxquels on peut ajouter ceux, fort nombreux, que le néo-paganisme (comme on peut le prévoir) envahira à brève échéance. En plus de nombreuses personnes cultivées, l'indifférence religieuse, qui bientôt finira en athéisme pratique, envahit principalement les prolétaires. Si, même après de nombreuses missions paroissiales bien fréquentées, nous comparons le nombre de ceux qui y ont participé, et qui nous a paru tellement important, avec celui des membres de la paroisse; si nous comparons le nombre des hommes qui emplissent les églises de nos villes le dimanche avec ceux qui n'ont pas été à la messe, nous sommes contraints d'avouer qu'un grand nombre de régions considérées comme catholiques se sont éloignées de la pratique de la vie chrétienne. Ce qui se produit surtout parmi ceux qui gagnent leur pain quotidien par le travail de leurs mains et constituent, comme il appert, la plus grande partie du genre humain.

Presque toute l'Europe et l'Amérique latine souffrent de ce mal. Un bon nombre des Nôtres, surtout parmi les jeunes, sont profondément affectés à la vue de nos confrères qui, engagés dans tant de ministères faciles et moins nécessaires, se préoccupent peu de la multitude à laquelle presque personne ne s'intéresse. Les critères de notre saint Père Ignace pour le choix des ministères ne s'appliquent-ils pas d'emblée à cet apostolat? Où se trouvent le plus grand besoin, la plus grande misère, le plus grand danger pour le sort de toute l'Église catholique et de toute la vie chrétienne, si ce n'est dans ce prolétariat athée, ou en route vers l'athéisme?

Que les Provinciaux ne considèrent pas comme nécessaire le fait de conserver tous les ministères que la Province a déjà exercés ou exerce encore: à propos de nos résidences les plus anciennes, l'on peut et l'on doit à bon droit se demander si, au cours des ans, nous ne nous sommes pas peu à peu éloignés de ceux qui sont le plus dans le besoin pour nous tourner vers ceux qui le sont le moins? Où sont, je vous le demande, nos maisons et résidences qui se préoccupent avant tout du salut des prolétaires? Où sont les groupes des Nôtres qui, menant eux-mêmes la vie des pauvres^b, «se consacrent [aux ministères] qui demandent une plus grande abnégation parmi les ouvriers»^c? Il importe de ne pas avoir ces pensées présentes à l'esprit seulement là où il faut faire du nouveau: il faut examiner résolument si le temps n'est pas venu, sans considérations des opinions répandues et des rumeurs des hommes, de laisser tomber certaines choses que nous avons faites jusqu'ici et d'arriver vraiment à la «mobilité» dont saint Ignace voulait que sa Compagnie fût dotée. Pour sûr, il ne manquera pas de pasteurs d'âmes zélés qui, dans l'accomplissement de leur charge, ne considérant que leur propre troupeau, nous supplieront et demanderont de conserver nos oeuvres, même là où les secours spirituels abondent; même des évêques, tout consacrés à bon droit à leur diocèse, essaieront tout pour conserver les secours à leur troupeau. Il nous appartiendra, conscients de notre mission universelle, d'amener les autorités et les pasteurs d'âmes à permettre d'envoyer nos troupes au service de l'Église où le bien de l'ensemble le requiert davantage.

Que tous les supérieurs et surtout nos jeunes prêtres relisent les décrets des dernières Congrégations à ce sujet; qu'ils les méditent et y réfléchissent; et que les Provinciaux n'estiment pas avoir rempli leur charge, s'ils ne mettent la main à la pâte.

Acta Romana 11:3 (1947), p.326, n.8.

^a CG28 (1938), d.29; CG29 (1946), d.29; réimprimés en *Promotio Iustitiae* 66 (février 1997).

^b Cf. CG29, d.29, n.5.

^c *Ibid.*, n.2.

2. 1949 - 1975: Croissance et développement de l'apostolat social

Un tournant important ouvre la deuxième période: en octobre 1949, le Père Général Jean-Baptiste Janssens adressa à toute la Compagnie son *Instruction sur l'apostolat social*².

Comme la deuxième guerre mondiale avait empêché que les directives sociales des 28^e et 29^e Congrégations Générales ne soient mises en pratique «de façon méthodique et persévérante», le Père Janssens insista alors pour que des centres de recherche et d'action sociale soient mis sur pied pour «enseigner aux autres la doctrine sociale théorique et pratique, particulièrement aux prêtres, aux laïcs instruits et aux ouvriers les mieux formés et pour les aider de leurs conseils et avis».

Le plus frappant est l'appel de l'*Instruction* à toute la Compagnie à «se former à la charité sincère et active qui aujourd'hui s'appelle 'une attitude sociale' ou 'une mentalité sociale'». Par expérience les jésuites devraient apprendre

ce que cela signifie que de se trouver dans la condition d'hommes humiliés pendant toute leur vie, de se trouver au bas de l'échelle sociale, de ne pas pouvoir se montrer en public faute d'habits convenables et d'une éducation appropriée, de servir d'instrument à l'enrichissement des autres ... et de voir en même temps ceux pour lesquels on travaille vivre dans l'abondance, jouir de confort et de superflus, s'adonner aux études libérales et aux beaux-arts, être comblés d'honneurs, d'autorité et de louanges³.

Un tel «état déséquilibré de l'humanité» était injuste et exigeait un profond changement. «Pour empêcher que notre compagnie ne soit à bon droit classée parmi les riches et les capitalistes, nous devons orienter avec le plus grand zèle beaucoup de nos ministères vers les classes pauvres et nous assurer qu'ils ne soient pas presque exclusivement exercés parmi les gens riches et cultivés».

L'*Instruction* a été publiée au lendemain de la deuxième guerre mondiale. La période qu'elle ouvre est marquée par deux nouvelles et puissantes percées:

D'une part, la révolution industrielle du 19^e siècle en Europe et en Amérique se répandait alors dans les autres parties du monde et y suscitaient des changements sociaux et culturels profonds. À mesure que les anciennes colonies gagnaient leur indépendance, un monde différent du monde occidental fit son apparition, conscient de ses conditions de pauvreté et de sous-développement. Le concept du tiers-monde était né, comme «périphérie» du premier monde. L'apostolat social, à l'instar de beaucoup de mouvements dans la société, commença à prendre en considération les disparités «mondiales», particulièrement en matière de développement économique et social, entre régions, nations et «blocs de nations» et entre «groupes raciaux différents».

D'autre part, dans l'Église, le Pape Jean XXIII a permis, de façon inattendue, que des décades de préparation aboutissent au concile Vatican II. Le concile, à son tour, suscita des changements féconds dans tous les domaines de la vie chrétienne. À mesure que l'Église commençait à prendre sa place dans le monde moderne, beaucoup de ministères pastoraux et éducationnels, en se rapprochant toujours plus des gens qui souffraient, devinrent rapidement des oeuvres de développement et de conscientisation. Dans le monde ouvrier européen, une mission de réconciliation, après la deuxième guerre mondiale,

² *Promotio Iustitiae* 66 (février 1997), pp. 24-34.

³ *Ibid.*, § 9.

donna naissance à la mission ouvrière, avec ses engagements dynamiques au sein de l'important mouvement ouvrier.

Une période d'innovation s'ouvrit alors. On mit sur pied des oeuvres sociales et des centres sociaux dans les pays récemment devenus indépendants. Par exemple, le *Xavier Institute of Social Order*, devenu plus tard *Indian Social Institute*, fut fondé en 1950 pour diffuser une doctrine sociale correcte et soutenir le travail pratique en matière d'apostolat social. Des développements semblables se sont produits en Afrique: l'INADES (Institut africain pour le développement économique et social) a été fondé à Abidjan comme un rejeton de l'Action populaire en 1962 et le CEPAS (Centre d'études pour l'action sociale) en République Démocratique du Congo en 1965. Le Père Emmanuel Foyaca fut mandaté pour fonder des centres pour la recherche et l'action sociales (CIAS) à travers l'Amérique latine. Au milieu des années 1970, il y avait plus d'une vingtaine de centres sociaux à travers le monde, avec un personnel de 170 jésuites à temps plein.

Le but de l'apostolat social, selon la 31^e Congrégation Générale tenue au moment où s'achevait le concile Vatican II, est d'obtenir pour les classes pauvres et défavorisées de la société un certain nombre de biens temporels et spirituels indispensables à une vie plus humaine, digne de leur vocation et de leur dignité, pour «donner à chaque homme la possibilité de participer personnellement à tous les domaines de la vie sociale et d'y exercer son initiative et sa responsabilité». Mais apparemment, certains ne voyaient pas la prédominance et l'urgence de l'injustice sociale, et se demandaient si l'exercice de la préoccupation sociale était réellement fidèle à notre charisme. La Congrégation prit la peine d'y insister et affirma que «l'apostolat social est en pleine conformité avec la fin apostolique de la Compagnie de Jésus»⁴.

Le Père Pedro Arrupe, élu Supérieur Général en 1965, se prononça sur un grand éventail de problèmes contemporains et promut infatigablement le souci social. Il aida à mettre en évidence la promotion de la justice comme élément central de l'identité et de la mission du jésuite moderne dans le monde. En encourageant les autres champs d'apostolat — l'éducation, la théologie, les communications, le travail pastoral et missionnaire — à fournir leur propre contribution sociale, il présageait et préparait ce qui est devenu «la dimension sociale» de notre mission.

En même temps, le Père Arrupe a accordé au secteur social une place au sein de la Curie. Son conseiller, le Père Francisco Ivern, a mis sur pied le Secrétariat jésuite pour le développement socio-économique (JESEDES), aujourd'hui Secrétariat pour la Justice Sociale. Ses fonctions étaient de promouvoir les oeuvres socio-économique et les études en ce domaine; de favoriser des contacts plus étroits et des échanges d'informations entre les centres sociaux jésuites; d'assurer une présence active de jésuites et donc de l'Église dans les associations et congrès internationaux traitant du développement; et de travailler en étroite collaboration avec des organisations ecclésiales comme la Commission Pontificale *Iustitia et Pax*.

⁴ CG31, d.32, n.1, citant Père Janssens, *Instruction* et cf. Jean XXIII, *Mater et Magistra et Pacem in Terris*.

La 32ème Congrégation Générale, selon les orientations déjà données par le Père Général dans un discours aux membres de la Congrégation des Procureurs en 1970, veut signaler à nouveau l'importance particulière de la réflexion théologique, de l'action sociale, de l'éducation et des mass média, comme moyens de notre annonce de l'Évangile aujourd'hui (CG32, d.4, n.59).

Père Pedro Arrupe, «L'Apostolat Social»

C'est l'apostolat social que je mettrais à la seconde place dans la liste des ministères actuels de la Compagnie, après la réflexion théologique et suivi par le ministère de l'éducation et l'apostolat de moyens de communication.

Il n'y a pas besoin de développer ce point, car vous avez sous les yeux ces foules immenses qui manquent des moyens nécessaires pour vivre d'une manière digne de l'homme, les oppressions injustes, les structures sociales imparfaites, l'indifférence des riches, et vous n'ignorez pas les difficultés intrinsèques de cet apostolat, dans lequel on a tant de peine à délimiter les domaines entre ce qui est économique, politique ou social et ce qui est le message évangélique.

Dans le domaine social comme dans le domaine théologique, la Compagnie devra d'abord s'assurer une sérieuse préparation scientifique, en vue d'aider principalement tous ceux qui dans le monde entier cherchent la solution de ces problèmes et de chercher avec eux quel est l'humanisme du monde technique, quel est le véritable ordre social, quel est le sens des valeurs naturelles, en quoi consiste l'évolution harmonieuse de l'homme, quel doit être le sens et le mode de la présence de l'Église et du prêtre dans le monde d'aujourd'hui. Tous ces problèmes ne reçoivent de solution qu'au niveau le plus élevé et comme résultat d'une connaissance scientifique profonde et précise. Nous risquons de n'être pas capables d'arriver à ce niveau suprême où discutent les autorités et de demeurer en dessous et, par le fait, en marge.

Dans l'apostolat social, il ne s'agit pas d'un certain problème local mais du vrai problème universel des hommes qui se trouvent au dessous de la dignité humaine, en marge de l'humanité, du problème qui concerne toutes les nations, aussi bien les nations riches que les nations pauvres, car c'est partout que l'on entend «*ploratus et ululatus multus*» (un cri et des larmes) qui réclament à bon droit l'avènement d'un autre monde, d'un monde meilleur, qui puisse vraiment s'appeler et être «le règne de la justice, de l'amour et de la paix».

La Compagnie doit ressentir intensément ce problème et travailler sérieusement, par son zèle, son industrie, son influence sur tous ceux qui gouvernent les nations et font les lois, sur ceux principalement qui jouent un rôle dans les organisations internationales; par son témoignage de pauvreté de vie, simple et généreuse, par son sens de la vraie justice et par son amour envers les pauvres et les abandonnés, parfois même en participant au travail, à l'indigence, à la douleur des hommes, elle doit, dis-je, travailler sérieusement à améliorer la condition humaine dans le monde entier et la transformer profondément.

Certes, ce ne sera pas un ministère facile car il exige encore une très grande abnégation personnelle mais si la charité du Christ nous presse, nous verrons avec évidence son importance et sa nécessité immédiate.

Nous avons assurément des Centres Sociaux dans de nombreuses Provinces mais ne croyons pas que l'apostolat social peut leur être entièrement confié: c'est nous tous et chacun de nous qu'il concerne. Il y a des nations et des peuples plus pauvres où le travail ne souffre pas de retard mais la responsabilité des nations riches est égale car souvent elles détiennent le pouvoir de trouver les vraies solutions et d'assurer l'équilibre économique qui permettra une évolution rapide.

Du discours du Père Arrupe sur les «quatre priorités» le 5 octobre 1970 à la Congrégation des Procureurs, publié dans l'Annuaire de la Compagnie de Jésus, 1971-1972.

3. 1975 - 1995: La dimension sociale devient essentielle et le secteur social s'élargit

En 1975, pour la première fois depuis saint Ignace, une question bien réfléchie a été soulevée à propos de la mission et de l'identité jésuites: «Qu'est-ce qu'être, aujourd'hui, compagnon de Jésus?» Et la 32^e Congrégation Générale donna une réponse précise:

C'est s'engager, sous l'étendard de la croix, dans la lutte décisive de notre époque: le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue, en tant qu'elle appartient à la réconciliation des hommes demandée par leur réconciliation avec Dieu⁵.

Tout comme chacun est pécheur et a besoin de conversion, ainsi la société porte également les marques de ceux qui la font et la produisent: les structures d'injustice et de péché. En outre, il faut une analyse sociale sérieuse pour comprendre ces structures et leurs causes et pour identifier les remèdes appropriés pour la transformation de la société.

«La promotion de la justice ne constitue pas un champ apostolique parmi d'autres»; bien plutôt, «elle doit être un souci de toute notre vie et constituer une dimension de toutes nos tâches apostoliques». Ainsi, la promotion de la justice, qui accompagne le service de la foi et est partie intégrante de l'évangélisation, doit marquer la mission tout entière de la Compagnie et l'activité de chacun des jésuites. La dimension sociale, souvent étiquetée «foi et justice», ou simplement «le décret 4», a vu le jour avec toutes les marques — et la valeur de choc — de l'Esprit Saint, mais sa mise en pratique a pris en général beaucoup d'années, en fait deux décennies.

Ce qui est arrivé est paradoxalement que le décret 4 a apporté un énorme stimulant au secteur social lui-même. Des jésuites sont sortis des communautés de style monastique pour vivre dans les banlieues pauvres des villes ou dans des communautés paysannes et ont fait l'expérience des «conséquences concrètes et quotidiennes de l'injustice et de l'oppression». Une nouvelle manière de penser comme celle de Paolo Freire émergea du Tiers Monde et se mit à réclamer le développement plutôt que la charité, la libération plutôt que le développement. Tout ce qui y est impliqué — logement, soins de santé primaire, éducation de base, réforme agraire, emploi, droits de l'homme et du citoyen, participation, défense et beaucoup d'autres choses — visait «à transformer les structures sociales en vue de la libération tant spirituelle que matérielle de l'homme»⁶.

Cette période de créativité et de changement amena l'effort social sous la lumière des projecteurs. «Nous devons sincèrement reconnaître que cette nouvelle manière de comprendre notre mission à engendrer certaines tensions»⁷. Une insistance unilatérale mise sur un des aspects de la mission provoqua des frictions, à mesure que les ministères traditionnels se sentaient sous-estimés ou menacés et qu'il en était de même pour les nouveaux engagements objet de jugements précipités et durs.

Le Père Arrupe insistait sur le fait que notre apostolat social, notre combat pour la justice, diffère profondément des autres espèces de promotion humaine et purement philanthropique, du travail social ou politique. Ce qui nous meut est l'amour de Dieu en lui-même et dans son peuple. Répondant à des besoins profonds aux frontières de l'Église, ce travail social est apostolique et pleinement en accord avec notre charisme jésuite. Par exemple, en 1980, touché par la vague des *boat-people* venus du Vietnam, le Père Arrupe fonda le Service Jésuite des Réfugiés, sous la responsabilité du Secrétariat

⁵ CG32, d.2, n.2 et d.4, n.2.

⁶ CG32, d.4, n.35,40.

⁷ CG33, d.1, n.33.

Social, en vue de coordonner le travail des jésuites déjà en service dans les camps, et d'influencer le niveau plus large de la politique. Cette oeuvre magnifique, devenue une organisation non gouvernementale mondiale, est le testament de Pedro Arrupe légué à toute la Compagnie et un exemple de la vitalité de l'apostolat social⁸.

Lorsque la 33e Congrégation Générale élit le Père Peter-Hans Kolvenbach comme Général, elle reconnut que beaucoup de grâces et de difficultés avaient été rencontrées dans la mise en oeuvre de notre mission pour la foi et la justice. Elle exprima ses préoccupations face aux nouvelles formes globales de l'injustice, mais elle ne dit rien de précis concernant l'apostolat social.

Cet apostolat continua cependant à se développer au niveau local des Provinces et des rencontres internationales commencèrent à être organisées pour en partager les expériences. En 1987, à Villa Cavalletti, les directeurs des centres sociaux émirent la recommandation que les jésuites soient confrontés à la réalité de la pauvreté et de l'injustice au cours de leur formation et dans leurs activités apostoliques⁹. En Inde en 1988, une conférence sur les technologies appropriées démontra la valeur de la coopération sud-sud¹⁰. Une rencontre très inspirante à Détroit en 1991 contribua à plus de solidarité entre les ministères jésuites¹¹. Et en 1993, au Canada, la première rencontre mondiale des jésuites travaillant parmi les peuples autochtones ou indigènes eut pour thème «Que brille une lumière nouvelle»¹².

En réfléchissant sur le mandat du service de la foi et la promotion de la justice, le Père Général a soulevé certaines questions concernant l'apostolat social en 1989. D'une part, les faits établissent que de nombreuses Provinces ont mis en pratique la mission pour la foi et la justice avec persévérance et sensibilité aux conditions particulières de leur région. Des centaines de jésuites ont été formés en sciences sociales et travaillent dans les oeuvres sociales, les ministères et les actions les plus variés à travers le monde. Mais en même temps, cet effort rencontre des difficultés et est menacé d'essoufflement. Les réflexions formulées en réponse aux questions du Père Général furent présentées à la Congrégation des Provinciaux à Loyola en septembre 1990 et y suscitèrent une vive discussion.

La même Congrégation prit vivement conscience que «certains jésuites avaient été exilés, emprisonnés ou mis à mort pour leur service de la foi et la promotion de la justice». Entre 1975 et 1990, plus de trente jésuites, prêtres et frères, ont donné leur vie dans l'exercice fidèle de leur mission en Bolivie, au Brésil, au Tchad, en Colombie, au Salvador, au Ghana, au Guatemala, en Guyane, en Inde, au Liban, à Madagascar, au Mozambique, aux Philippines et au Zimbabwe. Les Provinciaux du monde entier furent profondément émus de réentendre que six jésuites et deux femmes avaient été tués avec violence moins d'une année plus tôt à l'université de San Salvador en tant que promoteurs de la justice et de la réconciliation, comme il y avait eu une série de martyres silencieux pendant des décennies

⁸ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., «Service Jésuite des Réfugiés», 24 juin 2000.

⁹ *Promotio Iustitiae* 35 (mai 1987).

¹⁰ *International Jesuit Convention on Appropriate Technology: Report*, Baroda, Inde, 1988.

¹¹ *Faith Doing Justice: Promoting Solidarity in Jesuit Ministries*, Detroit, juin 1991.

¹² *Promotio Iustitiae* 59 (mars 1995), 28-29.

Promotio Iustitiae 73 (2000), 16

dans le monde soviétique. Le martyr a toujours été considéré comme le sceau mystérieusement apposé par Dieu sur un charisme pour le confirmer. Tant le secteur social que la dimension sociale ont été marqués par cette mystérieuse bénédiction.

La troisième période s'est achevée avec la préparation de la 34e Congrégation Générale.

SEPTIÈME PARTIE:
Mission et ministères de la Compagnie

CHAPITRE QUATRIÈME
Les ministères par lesquels la Compagnie remplit sa mission

7. De l'apostolat social

298 Dans la programmation de notre activité apostolique afin de remplir la mission de la Compagnie aujourd'hui au service de la foi, figurera parmi les priorités l'apostolat social qui vise à ce que les structures de la vie en commun soient marquées par une expression plus grande de la justice et de la charité^a.

299 §1. L'apostolat social, comme toute forme de notre apostolat, découle de la mission «pour la défense et la propagation de la foi et pour le progrès des âmes dans la vie et la doctrine chrétienne»^b.

§2. En outre, tous comprendront que, dans les ministères spirituels eux-mêmes, ils peuvent et doivent exercer un apostolat social, soit en expliquant la doctrine sociale de l'Église, soit en stimulant et formant les esprits des fidèles à la justice et à la charité sociales, soit enfin en établissant des oeuvres sociales par le moyen des membres de nos associations^c.

300 §1. Il y aura dans les Provinces ou les Régions des centres sociaux de recherche, de diffusion et d'action sociale, de la manière qui paraîtra la plus adaptée aux circonstances concrètes de chaque région et de chaque moment; ils auront entre eux des liens étroits dans le domaine de l'information comme pour toute sorte de collaboration pratique^d; et tout particulièrement pour repérer la dynamique de libération propre aux religions et aux cultures locales et pour lancer des projets communs en vue de la construction d'un ordre social juste^e.

§2. Les centres sociaux et l'action sociale directe avec et pour les pauvres seront d'autant plus efficaces dans la promotion de la justice qu'ils intégreront la foi dans toutes les dimensions de leur travail^f.

301 §1. Les Nôtres doivent promouvoir tout ce qui tend à imprégner la vie publique des principes chrétiens à la lumière de la doctrine sociale de l'Église; cependant ils n'entreront pas dans des partis politiques^g.

§2. Le Général, en tenant compte du droit universel de l'Église et de l'avis de l'autorité ecclésiastique compétente, verra si peut être permise à l'un des Nôtres, en des circonstances tout à fait particulières, une participation active à des tâches qui comportent un exercice du pouvoir public, ou bien à des partis politiques, ou bien à la direction de syndicats^h.

302 Tout au long de la formation des Nôtres, aussi bien théorique par l'étude sérieuse des sciences sociales, que pratique, on tendra compte de la dimension sociale de tout notre apostolat aujourd'hui, et l'on choisira en temps voulu et formera comme il convient les compagnons spécifiquement destinés à cet apostolatⁱ.

106 §3. Une expérience de vie au milieu des pauvres sera parfois nécessaire à nos jeunes pour les aider à dépasser les frontières peut-être inhérentes à leur propre origine sociale, et aussi pour affermir l'amour des pauvres. Cependant cette expérience se fera dans des conditions telles qu'elle soit vraie, sans illusion, et qu'elle conduise à une vraie conversion. Dans ce but, le contact avec les pauvres devrait être permanent et non pas seulement occasionnel; il doit être accompagné d'une réflexion attentive et intégré dans une formation à l'analyse socio-culturelle^j.

^a CG31 d.32 nn.1, 4a; CG32 d.4 nn.40,59 et 60; cf. aussi *Collectio decretorum* [122-137; 258-263; 419-422] (CG28 d.29; CG29 d.29; CG30 dd.52 et 53).

^b Cf. CG31 d.32 n.3.

^c *Coll.d.*[261] (CG29 d.29 n.3).

^d CG31 d.32 n.4d-e.

^e CG34 d.5 n.9,7.

^f CG34 d.3 n.20.

^g Cf. CG31 d.32 n.3; *Coll.d.*[137] (CG28 d.29 n.16).

^h Cf. CG32 d.4 n.80; Code de Droit canonique (CIC) can.672 comp.con can. 285, §3 et can..287, §2; Code des Canons des Églises Orientales (CCEO) 383, 1°, 384 §2.

ⁱ Cf. CG31 d.32 n.4b-c; CG32 d.4 nn.35,44.

^j Cf. CG32 d.6 n.10; CG34 d.3 n.18.

4. 1995-2000: La dimension sociale est réaffirmée, le secteur social se renouvelle

Un bonne vingtaine d'années se sont écoulées depuis le décret 4. «C'est en cheminant patiemment et humblement avec les pauvres que nous découvrirons en quoi nous pouvons les aider, après avoir d'abord accepté de recevoir d'eux»¹³. Qu'avons-nous appris d'eux, des martyrs, du Seigneur?

En 1995, la 34^e Congrégation Générale a vigoureusement réaffirmé l'unique mission d'évangélisation de la Compagnie, qui est de servir la foi et de promouvoir la justice de l'Évangile qui incarne l'amour et la miséricorde salvatrice de Dieu, en dialogue avec les cultures et les religions. En fait, déclara-t-elle, «le décret 4» bien compris est notre «mission possible» pour toute la Compagnie en général.

En même temps, la Congrégation a explicitement demandé à l'apostolat social de «viser à ce que les structures de la vie en commun soient marquées par une expression plus grande de la justice et de la charité»¹⁴.

Le moment était venu pour faire le bilan du secteur social. Un processus de relecture de notre expérience, hardiment appelée «Initiative 1995-2005», fut lancé par une question apparemment innocente mais très englobante: «Comment vous, jésuites engagés dans l'apostolat social, apportez-vous la Bonne Nouvelle à la société?» Cette question nous a conduits à un examen général de notre foi, de ce que nous faisons et de la vie que nous menons. Nous nous sommes interrogés à la lumière de l'Évangile sur la spiritualité et la vision de notre apostolat social (pourquoi?); sur les différents contextes sociaux et culturels dans lesquels nous travaillons (où?); et sur les moyens et les méthodes très variés auxquels nous recourons en étroite collaboration avec nos collègues (comment?). Ces questions ont stimulé notre réflexion et, ce qui est important, elles nous ont amenés à échanger et à dialoguer les uns avec les autres.

Les sujets suivants ont été explorés et célébrés dans un merveilleux Congrès international à Naples en juin 1997. Le thème en était «apporter la justice de l'Évangile à la société et à la culture». Les 160 délégués ont reconnu la complexité des changements socio-culturo-religieux et ont accepté joyeusement leurs difficultés à la fois avec réalisme et avec espérance. Un rapport complet du congrès se trouve dans *l'Annuaire 1999*.

Le résultat en a été la mise au point de plusieurs instruments qui sont aujourd'hui disponibles pour les jésuites et leurs collaborateurs. L'un est une vidéo appelée «*Apostolat social: pourquoi?*», avec beaucoup d'images filmées à Naples; elle montre comment les jésuites affrontent les questions fondamentales de l'apostolat social. Un autre instrument est un *Catalogue* qui donne en détails, Province par Province, ce que les jésuites font dans le secteur social et dans la dimension sociale d'autres secteurs.

L'instrument de renouveau le plus important est constitué par les *Caractéristiques de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus*¹⁵, publiées en 1998 comme document de travail. Ce nouveau texte contient les préoccupations essentielles, les approches caractéristiques et les convictions, «les questions qu'on ne peut pas ne pas se poser», «les tensions à maintenir», la collaboration mutuelle très désirable mais difficile à définir entre «la tête» et «les pieds». Nos ministères sociaux doivent constamment s'efforcer d'intégrer ces caractéristiques, pour être à **la fois** une action socialement et culturellement efficace et une expression évangéliquement valable de la Bonne Nouvelle. Grâce à ce renouveau, l'apostolat

¹³ CG32, d.4, n.50.

¹⁴ NC298.

¹⁵ *Promotio Iustitiae* 69 (1998).

social espère contribuer plus efficacement que dans le passé à la dimension sociale de toute notre mission dans chaque Province.

En 1999, une large consultation a été réalisée sur l'écologie en relation avec la spiritualité ignatienne, nos activités et nos collaborations apostoliques, notre style et nos décisions. Intitulée «*Nous vivons dans un monde brisé*»¹⁶, l'étude a pour but d'encourager et une conscientisation internationale et des actions locales en faveur de la sauvegarde de l'environnement.

Le Père Général suggère dans la lettre qu'il a écrite pour marquer le 50^e anniversaire de *l'Instruction sur l'Apostolat Social* du Père Janssens que notre réponse spécifique comme Compagnie de Jésus et comme apostolat social, face aux besoins urgents d'aujourd'hui, doit être une réponse donnée dans une fidélité créatrice au charisme ignatien, en étroite collaboration avec les autres, dans un accompagnement radical de ceux qui souffrent injustice et oppression et au service du Seigneur Jésus qui peine¹⁷.

L'apostolat social est une entreprise passionnée. C'est dans la réalité, avec toutes ses contradictions et ses difficultés que nous vivons, que nous sommes engagés, communautairement et en équipe, avec le Seigneur Jésus dans l'Église, son Corps, et avec les pauvres. Notre effort consiste à travailler pour une justice effective dans la culture et la société, à travailler avec les gens pour tous les changements possibles, pour la justice qui est celle du Royaume. Dieu nous a donné des raisons d'espérer, abondamment. Proclamons la Bonne Nouvelle et vivons l'année de grâce du Seigneur.

Les secrétaires de l'apostolat social à la Curie à Rome

1968-1975P. Francisco Ivern (Brésil centre-oriental) a créé le Secrétariat pour le Développement Socio-Economique (JESEDES), devenu aujourd'hui Secrétariat pour la Justice Sociale

1975-1984P. Michael Campbell-Johnston (Britannique) a transformé le *Bulletin du Jesedes* en *Promotio Iustitiae*, en 1977. Plus de 70 numéros ont paru depuis lors.

1984-1991P. Henry Volken (Puna) a rédigé à partir des réponses reçues des Provinces un panorama de l'apostolat social à la fin des années 1980.

1992-....P. Michael Czerny (Canada supérieur) a préparé le thème de la justice avant la 34^e Congrégation Générale et lancé l'«Initiative 1995-2005».

+ + + + +

¹⁶ *Promotio Iustitiae* 70 (1999).

¹⁷ 24 janvier 2000 (voir pages 19-24).

Sur l'APOSTOLAT SOCIAL*

Peter-Hans Kolvenbach, S.J.

Chers Pères et Frères, la paix du Christ!

1. Quelques semaines après l'ouverture de la Porte sainte, j'aimerais rappeler que le Grand Jubilé de l'An 2000, comme tous les jubilé, est un appel, de la part de notre Créateur et Sauveur, à rétablir l'harmonie perdue et à progresser dans **la justice sociale**. La trompette sonore — le *yôbel* — qui se faisait entendre pour l'ouverture de l'année sainte¹⁸ mettait en question toute forme d'injustice et donnait espoir aux pauvres! Lorsque Jésus entreprend de prêcher la bonne nouvelle, l'Esprit le consacre et lui donne comme mission d'«annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur»¹⁹. Et le Pape Jean Paul II vient de remettre en vigueur l'antique but du jubilé, qui est de restaurer cette justice sociale. «La doctrine sociale de l'Église, qui a toujours eu une place dans l'enseignement de l'Église et qui s'est développée particulièrement au siècle dernier, surtout à partir de l'encyclique *Rerum Novarum*, a l'une de ses racines dans la tradition de l'année jubilaire»²⁰.

2. Aujourd'hui encore, Dieu appelle la Compagnie de Jésus à se convertir à cette **dimension sociale** de la foi, présente partout dans la tradition biblique et les évangiles. Depuis ses origines les plus reculées, l'option préférentielle pour les pauvres, sous des formes diverses selon les époques et les lieux, a marqué l'histoire tout entière de la Compagnie. Par sa puissante *Instruction* d'il y a cinquante ans, le Père Jean-Baptiste Janssens conféra à l'apostolat social jésuite une orientation qui demandait de «procurer à la plupart des hommes et même, dans la mesure où le permet la condition terrestre, à tous les hommes, l'abondance, ou du moins le minimum nécessaire de biens temporels et spirituels, même dans l'ordre naturel, de soi nécessaire pour enlever à l'homme le complexe d'infériorité ou l'impression d'être méprisé»²¹.

Le Père Pedro Arrupe adopta avec passion cette orientation apostolique et la fit solidement reposer sur la relation tout à fait évangélique entre la justice sociale, parfaitement définie par son prédécesseur, et le nouveau commandement de l'amour — tellement nouveau qu'il eut besoin d'un nouveau nom: *agapê*. Une justice sociale intégrée dans le nouveau commandement de l'amour est toujours présente dans l'esprit des Congrégations Générales. «Nous

* Disponible en français, anglais, chinois, tchèque, espagnol, indonésien, italien, polonais, slovaque et slovène.

¹⁸ *Lévitique* 25:9.

¹⁹ *Luc* 4:18-19.

²⁰ Jean-Paul II, *Tertio Millenio Adveniente* (1994), n.13.

²¹ «Instruction sur l'Apostolat Social» du 10-10-1949, *AR XI*, 714; *Promotio Iustitiae* 66 (1997), n.7.

Promotio Iustitiae 73 (2000), 22

devons rechercher la justice sociale à la lumière de la **justice de l'Évangile**, laquelle est en quelque sorte le sacrement de l'amour et de la miséricorde de Dieu»²².

²² CG33, d.1, n.32; cf. CG32, d.4, nn.28,31.

Le Pape Jean-Paul II, demandant également si la justice était suffisante par elle-même, donna la réponse suivante: «L'expérience du passé et de notre temps démontre que **la justice** ne suffit pas à **elle seule**, et même qu'elle peut conduire à sa propre négation et à sa propre ruine, si on ne permet pas à cette force plus profonde qu'est l'amour de façonner la vie humaine dans ses diverses dimensions»²³ Le Père Arrupe et les Congrégations Générales récentes, faisant écho au souci du Saint Père, reconnaissent, d'une part, jusqu'à quel point on peut abuser de la charité, en faisant une simple façade ou un subterfuge pour l'injustice, mais aussi, d'autre part, que l'«on ne peut pas faire justice sans amour. Et l'on ne peut pas non plus se couper de l'amour quand on résiste à l'injustice, puisque l'universalité de l'amour est pour le Christ un commandement qui ne souffre pas d'exception»²⁴.

3. Résumant avec autorité les progrès des quatre Congrégations Générales qui ont suivi Vatican II, les Normes Complémentaires affirment ceci: «**la mission actuelle de la Compagnie** est le service de la foi et la promotion, dans la société, de cette justice évangélique qui est l'incarnation de l'amour et de la miséricorde salvifique de Dieu ... Cette mission est «une réalité unique mais complexe, qui se développe dans une grande variété de manières»²⁵ dans les domaines, les oeuvres et les activités très variés dans lesquelles les jésuites sont engagés à travers le monde. En dépit des difficultés considérables et de nos nombreux échecs, nous jetons un regard sur le passé avec gratitude envers le Seigneur pour les dons reçus dans ce «voyage de foi, quand nous sommes engagés à promouvoir la justice comme partie intégrante de notre mission»²⁶. La Compagnie en est arrivée à ce que la CG 34 vote à l'unanimité en faveur du décret *Notre mission et la justice* et la grande majorité des jésuites ont intégré la dimension sociale dans notre **identité** jésuite, de même que dans **la conscience** de notre mission en éducation, dans la formation et les communications sociales, dans le travail pastoral et l'oeuvre des retraites. En beaucoup d'endroits le souci de la justice est partie essentielle de notre **image** publique, tant dans l'Église que dans la société, grâce à ces ministères des nôtres caractérisés par l'amour envers les pauvres et les marginalisés, la défense des droits de l'homme et de l'écologie, et la promotion de la non-violence et de la réconciliation.

4. C'est directement de cette mission actuelle avec son principe intégrateur de foi et de justice que sortent l'apostolat social et son objectif spécifique, comme l'expliquent les Normes Complémentaires: «L'apostolat social, comme toute forme de notre apostolat, découle de la mission; dans la programmation de notre activité apostolique afin de remplir la mission de la Compagnie aujourd'hui au service de la foi, figurera parmi les priorités l'apostolat social qui vise à ce que les structures de la vie en commun soient marquées par une expression plus grande de la justice et de la charité»²⁷. Dans chaque Province et Assistance, cet **apostolat social** incarne la dimension sociale de notre mission, l'insère concrètement dans des engagements réels et la rend visible. En différents endroits et en des circonstances variables,

²³ Jean-Paul II, *Dives in misericordia* (1980), n.12.

²⁴ Pedro Arrupe, S.J., *Enracinés et fondés dans la charité* (1981), n.56.

²⁵ CG34, d.2, n.3 (citant CG33, d.1, n.32) et NC 245, § 2; *loc. cit.* (citant *Redemptoris Missio*, n.41) et NC 245, § 1.

²⁶ CG34, d.3, n.1.

²⁷ NC 299, § 1; NC 298.

l'apostolat social revêt de multiples formes: recherche et publications sociales, promotion du changement et du développement humain, et action sociale directe avec et pour les pauvres²⁸.

L'apostolat social jésuite révèle aujourd'hui quelques **éléments positifs** remarquables. Par-dessus tout, il affronte des défis très différents dans tous les coins du monde avec dévouement, énergie et créativité. On trouve de nombreux exemples de jésuites impliqués, en collaboration avec d'autres, dans des projets et des mouvements destinés à apporter à la société plus de justice et de charité. De plus, l'apostolat social continue de montrer la capacité d'attirer des collaborateurs doués et généreux, tout comme des candidats à la Compagnie. Comme s'il désirait confirmer la mission de foi et de justice, Dieu a providentiellement gratifié la Compagnie du don mystérieux du martyr, en ces dernières années.

5. En même temps et paradoxalement, cette conscience de la dimension sociale de notre mission ne trouve pas toujours son expression concrète dans un apostolat social bien vivant. Au contraire, celui-ci trahit quelques **faiblesses inquiétantes**: il semble qu'il y ait de moins en moins de jésuites disponibles et préparés pour l'apostolat social, tandis que ceux qui se trouvent déjà sur le terrain sont parfois découragés et dispersés, privés en quelque sorte de collaboration et d'organisation. Des facteurs extérieurs à la Compagnie affaiblissent aussi l'apostolat social. Les temps sont marqués par des changements socio-culturels imprévisibles et très rapides, qui ne sont pas faciles à lire et auxquels il est même difficile de réagir de façon efficace (p. ex., la mondialisation, les excès de l'économie de marché, le trafic des drogues et la corruption, les migrations de masses, la dégradation écologique, le déclenchement de violences brutales). Les perspectives de la société autrefois inspirantes et les amples stratégies de changement structurel ont cédé la place au scepticisme ou, au mieux, à une préférence pour des projets plus modestes et des approches limitées.

Ainsi, l'apostolat social risque de perdre sa vigueur et son importance, son orientation et son impact. Si cela devait se produire dans une Province ou une Assistance donnée, alors, par défaut d'un apostolat social vivant et bien organisé, la dimension sociale essentielle s'estomperait aussi petit à petit. Ce processus d'**érosion** réduirait inévitablement *Notre mission aujourd'hui* (CG32) et *Notre mission et la justice* (CG34) à quelques formules obligées mais vides dans le discours de la Compagnie, laissant notre option pour les pauvres et notre promotion de la justice sans aucun contenu.

Puissions-nous ne pas nous retrouver moins capables d'être présents — voire d'entendre l'appel pour aller — «partout dans l'Église, même dans les champs d'activité de pointe et les plus difficiles, aux carrefours des idéologies, dans les secteurs sociaux, là où les exigences brûlantes de l'homme et le message permanent de l'Évangile ont été ou sont confrontés», selon les paroles retentissantes du Pape Paul VI adressées aux délégués de la CG 32 et du Pape Jean-Paul II s'adressant à ceux de la CG 34²⁹.

6. Aussi, est-il d'importance vitale de poursuivre nos efforts, en vue de traduire notre conscience sociale, notre identité et notre image en un service efficace, évangéliquement significatif, dans la société et la culture, aux plus pauvres et aux plus souffrants des enfants de Dieu. Il s'agit là de **redécouvrir** et de **rediscerner** continuellement — *in situ* — les exigences

²⁸ Cf. NC 300, § 2.

²⁹ Allocutions du 3 décembre 1974 et du 5 janvier 1995.

et les défis que les récentes Congrégations Générales lancent à notre action sociale dans les sociétés, les cultures et les religions d'aujourd'hui. Dans le «dialogue d'action», par exemple, nous devons collaborer avec d'autres, enracinés dans leurs propres traditions religieuses, pour le développement et la libération des personnes³⁰.

Car nous prenons davantage conscience que les **structures** de la vie humaine en commun sont de différentes sortes, non seulement économiques et politiques, mais aussi culturelles et religieuses. Elles conditionnent toute la vie humaine; elles peuvent toutes l'affaiblir ou la détruire, et elles sont toutes capables d'être imprégnées par l'Évangile et d'incarner une justice et une charité plus grandes. Il vaut la peine de prêter une attention soutenue aux **contextes** dans lesquels nous nous trouvons, de peur d'en arriver à être incapables d'apercevoir les changements toujours en développement ou à perdre contact avec eux.

7. Voilà quelques motifs pour lesquels, après la CG 34, l'apostolat social a entrepris un **examen** à l'échelle mondiale. On a jugé nécessaire d'organiser le Congrès de Naples de 1997, dans un effort pour donner un nouvel élan au sein de la Compagnie à l'apostolat social comme signe de notre plein engagement dans la dimension sociale de notre mission. Parmi certains résultats prometteurs du processus, programmé pour 1995-2005, ceux qui suivent sont particulièrement significatifs.

L'un d'eux est l'importance accordée à l'élaboration des **caractéristiques** de l'apostolat social au niveau de la Compagnie universelle et à leur adaptation au niveau local. Ces caractéristiques fournissent le cadre indispensable à un discernement continu, dans une fidélité créatrice à la dimension sociale de notre charisme, de ce à quoi nous appelle l'Esprit dans les pauvretés et les injustices toujours différentes du monde. Quelques-unes des nombreuses perceptions et questions nécessaires à ce propos trouvent leur expression dans le texte provisoire des *Caractéristiques de l'apostolat social*. Comme la révision de ce texte exige beaucoup plus de temps que prévu, tous sont encouragés à faire parvenir leurs commentaires et suggestions, en vue d'une édition définitive de ces *Caractéristiques*, après étude et discussion en communautés et en groupes.

Comme tout engagement peut et doit être très spécifique, on ne peut ignorer les divers niveaux d'action et de réflexion qui sont impliqués, comme le suggère l'expression bien connue **local/global**. Les niveaux s'échelonnent depuis le contact apparemment le plus simple avec les pauvres et le service qui leur est rendu, en passant par toute espèce de développement humain et de promotion humaine, jusqu'au travail exigé pour un changement à longue portée dans les structures aux niveaux national et international.

Tout comme nous travaillons à différents niveaux, nous devons prendre conscience, au jour le jour, du caractère complexe et changeant des injustices et des structures socio-culturelles dans le monde d'aujourd'hui. Ce qui requiert **une pluralité** de points de vue dans la façon d'envisager les problèmes et le recours à de multiples manières de lire la société et d'y agir.

Finalement, l'expérience nous a appris à placer notre engagement sur le fondement de notre **spiritualité** ignatienne et sur notre **tradition** jésuite, dont l'une et l'autre nous mettent «joyeusement avec le Fils et avec ceux parmi lesquels le Fils veut être, les pauvres et les

³⁰ CG34, d.5, n.4b.

abandonnés de la terre»³¹. Nous reconnaissons qu'il n'est pas possible de s'appeler compagnon de Jésus si l'on ne partage pas son amour pour ceux qui souffrent.

8. Tous ces éléments suggèrent la direction dans laquelle poursuivre et indiquent les mesures qui peuvent renforcer le processus actuellement en cours.

Une quantité innombrable d'approches et une variété de méthodes et de modèles d'organisation constituent, sans aucun doute, une énorme richesse pour l'apostolat social; mais, pour réaliser ce potentiel et croître en tant que corps apostolique, une **coordination** adéquate est absolument requise. Aussi, est-il indispensable de faire bon usage des formes et des structures de coordination déjà disponibles et, à la vérité, de les renforcer. J'aimerais que chaque Province, Région et corps inter-provincial comme les Conférences de supérieurs majeurs disposent d'un coordonnateur de l'apostolat social, appuyé par une commission appropriée et muni de pouvoirs, de ressources et de temps suffisants pour jouer son rôle.

En même temps, il faut un plus large courant d'**informations** utiles et mises à jour dans l'apostolat social au sein des Provinces et en dehors d'elles. Cet échange devrait encourager ceux qui sont concernés, proposer des questions ou des instruments de réflexion et aider les réseaux à se développer et à fonctionner avec efficacité. Un profit beaucoup plus grand peut être tiré de l'enseignement social de l'Église et de l'expérience de l'apostolat social accumulée depuis *l'Instruction* du Père Janssens. Je compte sur le Secrétariat de la Justice Sociale de la Curie pour poursuivre son travail de coordination et pour renforcer les communications à travers l'apostolat social.

En comparaison avec le travail d'autres groupes et organisations actifs dans le domaine social, l'apostolat social de la Compagnie se distingue essentiellement par sa présence à tous les **niveaux**, depuis la base jusqu'aux organismes internationaux, dans tous les **types d'approche** depuis les formes directes de service, en passant par le travail avec des groupes et des mouvements, jusqu'à la recherche, la réflexion et la publication. Dans cette présence typique et multiple, est latent un potentiel considérable, mais peu exploité, de la Compagnie, que les pauvres autant que l'Église nous demandent de mieux utiliser. Recherchons de façon active des manières d'allier les compétences en analyse sociale et en réflexion théologique avec l'expérience du contact avec les pauvres et du travail avec ceux qui subissent des injustices de toutes sortes, et des manières d'exploiter toutes les possibilités qui nous sont offertes comme corps apostolique universel et international.

Enfin, la persévérance et le développement de l'apostolat social ne peuvent avoir lieu sans la disponibilité de jésuites et de collaborateurs qualifiés. C'est pourquoi j'encourage les jésuites impliqués dans l'apostolat social et les responsables de **la formation** à collaborer en élaborant des programmes bien conçus, au sein d'une Province ou entre Provinces, comme le demande la CG 34: «Les jeunes jésuites devraient être en contact avec les pauvres, non pas seulement de façon occasionnelle, mais d'une manière continue. De telles expériences doivent s'accompagner d'une réflexion sérieuse au titre de la formation intellectuelle et spirituelle et faire partie de la formation à l'analyse socio-culturelle»³². La formation normale devrait assurer aux scolastiques et aux frères des études sociales et des expériences apostoliques qui

³¹ CG34, d.9, n.18.

³² CG34, d.3, n.18.

les aideront à développer leur conscience sociale, permettant à certains de trouver dans l'apostolat social le secteur dans lequel ils pourront accomplir leur propre vocation personnelle et sacerdotale à la Compagnie.

Nos **collaborateurs** non jésuites aussi devraient être vraiment assurés d'un bon accès à l'héritage spirituel et à l'expérience apostolique de la Compagnie, dont ils pourront tirer profit dans la mesure où ils intégreront leurs antécédents personnels et leurs dons. Il est indispensable d'offrir à nos collaborateurs des occasions d'apprentissage, de réflexion et de prière, de même qu'une formation permanente, dans un grand respect, toujours, de leurs convictions religieuses. Certaines expériences démontrent déjà que les *Caractéristiques* sont une ressource utile dans ce but.

9. «Le Christ est venu pour unir ce qui était divisé, pour détruire le péché et la haine, réveillant dans l'humanité la vocation à l'unité et à la fraternité»³³. Face aux besoins criants des pauvres, aux exigences radicales de l'Évangile, à l'enseignement insistant de l'Église et aux appels prophétiques de nos Congrégations Générales, nous sommes loin d'être satisfaits de notre réponse. «L'engagement de la Compagnie pour une vie de foi radicale, qui trouve son expression dans la promotion de la justice»³⁴ a été, est et sera **une grande grâce** pour nous tous. Beaucoup de beau travail se fait déjà et un renouveau considérable est en voie de réalisation. Avec une profonde gratitude nous apprécions le travail accompli au nom de toute la Compagnie par des oeuvres sociales grandes et petites, par le Service Jésuite des Réfugiés et par un grand nombre de Volontaires associés à la Compagnie.

Les quelques pages que nous avons proposées ici indiquent pourquoi et comment renforcer l'apostolat social, localement et au-delà, de façon à ce que la dimension sociale de la mission universelle de la Compagnie puisse trouver une expression toujours plus concrète et plus efficace dans ce que nous sommes, dans ce que nous faisons et dans notre style de vie. «Quel résultat n'obtiendra-t-on pas dans la Compagnie, déclarait le Père Janssens à la fin de son *Instruction*, le jour où nous unirons nos forces pour nous mettre ensemble à l'oeuvre avec un humble courage!» Puisse le Seigneur Jésus, par l'intercession de Marie, notre Mère du Magnificat, nous recruter plus pleinement et radicalement comme serviteurs de Sa mission.

Fraternellement vôtre dans le Christ,

Peter-Hans Kolvenbach, S.J.

Supérieur Général

Rome, le 24 janvier 2000

³³ Jean-Paul II, *Message pour la Journée Mondiale de la Paix, 1^{er} janvier 2000*, n.19.

³⁴ CG34, d.2, n.8.

PRIORITÉS et PERSPECTIVES

Michael Czerny, S.J.

Tout de suite après la 34e Congrégation Générale en 1995, l'apostolat social jésuite a entrepris son propre processus d'examen et de renouveau, programmé pour les années 1995 à 2005.

1995L'«Initiative de l'apostolat social 1995-2005»³⁵ a été lancée tout d'abord pour découvrir et renouveler l'identité de l'apostolat social jésuite; en second lieu, pour mieux situer le secteur social dans une Compagnie de Jésus qui désire fermement renforcer la dimension de justice sociale dans son évangélisation aux multiples facettes.

1996Quelques questions stimulantes mirent en route un large processus d'*examen* dans les dix Assistances de la Compagnie:

Comment vous, jésuites engagés dans l'apostolat social, apportez-vous la Bonne Nouvelle à la société?

Décrivez votre perception, le travail que vous accomplissez, la vie que vous menez.

Les questions prenaient aussi une forme plus spécifique, par exemple:

Quel diagnostic faites-vous de ce qui se produit dans la société? Comment y réagissez-vous?

Qu'y a-t-il d'évangélique, de jésuite, de sacerdotal dans votre réaction?

Pourquoi faites-vous ce travail?

Qu'espérez-vous réaliser?

Comment évaluez-vous vos efforts et vos institutions; que considérez-vous comme succès, comme échec?

Dans quelque trente rencontres et ateliers dans les différentes Assistances, de juillet 1995 à avril 1997, les diverses questions furent débattues et des débuts de réponses élaborés et rassemblés.

1997Pendant une semaine, le Congrès de Naples a célébré la grâce de l'apostolat social, pris conscience des différences considérables entre régions, accepté le large pluralisme des approches et affronté plusieurs des redoutables difficultés de ce secteur. Un clair consensus s'est dégagé pour continuer l'«Initiative». Le premier produit issu du Congrès fut la vidéo³⁶ qui présente l'apostolat social, le processus en cours et plusieurs des thèmes à l'ordre du jour.

³⁵ Elle est décrite dans «Apostolat social au XXe siècle» (p.16, en haut) et dans *Caractéristiques de l'apostolat social* (1998), appendice B, page vi.

³⁶ «*Apostolat social: pourquoi?*» Accompagné d'un *Guide de l'utilisateur*, la vidéo est disponible en français, anglais, espagnol, italien, portugais et slovaque, et dans les systèmes VHS: NTSC, PAL ou SECAM. S'adresser au Secrétariat pour la Justice Sociale.

1998L'«Initiative» dans son ensemble et spécialement le Congrès ont abouti à une première rédaction intitulée: *Caractéristiques de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus*. Les *Caractéristiques*³⁷ définissent le propos de l'apostolat social jésuite — *construire une expression plus entière de la justice et de la charité dans les structures de la vie humaine, apporter la justice de l'Évangile à la société et à la culture* — et établissent une base commune sur laquelle les jésuites et leurs partenaires puissent partager, réfléchir, prier et travailler plus étroitement ensemble dans la mission que leur est confiée.

1999Répondant à une demande spécifique de la CG 34³⁸, la publication «*Nous vivons dans un monde brisé*»: *Réflexions sur l'Écologie* est un essai de réflexion sur les ministères écologiques et leur renouvellement³⁹.

2000La lettre du Père Général «Sur l'apostolat social» est un grand événement pour l'apostolat social. Elle est publiée à mi-parcours de l'Initiative de l'apostolat social, au commencement de l'année du Jubilé et en l'année du 50e anniversaire de l'*Instruction sur l'apostolat social* du Père Janssens. Elle touche beaucoup d'éléments-clés de notre manière jésuite de procéder dans l'apostolat social lui-même et dans la dimension sociale de notre mission tout entière.

Assumant le processus en cours, la lettre est une sorte d'évaluation à mi-parcours ou de rapport intermédiaire de l'«Initiative» et il renouvelle l'invitation à rejoindre le processus en cours. Tout aussi important, il indique la direction à suivre pour l'apostolat social pendant les mois et les années à venir, en identifiant les points-clés pratiques qui ont été trouvés importants pour travailler sérieusement ensemble aujourd'hui. Ces objectifs prioritaires sont présentés ici sous trois têtes de chapitres: communications, coordination et caractéristiques.

1. Communications.

Quand nous pensons aux communications, nous vient à la mémoire une émouvante image de la jeune Compagnie de Jésus: les lettres qu'Ignace et ses compagnons échangeaient et qui sillonnaient le globe. Combien importantes étaient ces lettres pour nouer entre les membres la communion, la charité et l'amour. «Ce lien est nourri», et ici nous faisons un bond vers le XXIe siècle, «par de fréquents échanges et les nouvelles des uns et des autres»⁴⁰.

«Avoir de fréquents échanges et partager les nouvelles des uns et des autres» est devenu encore plus urgent et exigeant aujourd'hui. Dans sa lettre, le Père Général notait une réelle dispersion, typique de l'apostolat social, étant donné l'énorme variété des situations et des réponses qu'y apportent les jésuites. Malgré les moyens de communication infiniment plus sophistiqués qu'au temps d'Ignace, l'apostolat social reste peu interconnecté et beaucoup de membres se sentent vraiment distants les uns des autres dans tous les sens du terme. Ils ne connaissent pas nécessairement bien leurs projets et travaux respectifs. *A fortiori*, l'apostolat social reste peu connu des autres dans la Compagnie et dans l'Église.

Dans le secteur social, aussi bien de chaque Province et Assistance qu'au plan international, le besoin de communication est effectivement très grand.

³⁷ Disponibles en français, allemand, anglais, chinois (extraits), espagnol, indonésien, italien, japonais et portugais.

³⁸ CG34, décret 20, «Écologie».

³⁹ Disponible en français, anglais, espagnol, italien et japonais.

⁴⁰ *Constitutions de la Compagnie de Jésus* [821].

Les nouvelles et les informations doivent être bien choisies, replacées dans leur contexte, actuelles et utiles. Elles devraient faire connaître les souffrances du peuple de Dieu et les situations d'urgence en vue d'une solidarité mieux concertée; les défis et les problèmes auxquels les jésuites et leurs partenaires ont à faire face; les moyens divers qui sont mis en oeuvre; les réponses ou solutions proposées, qu'elles rencontrent ou non le succès. L'échange devrait aussi inclure les préoccupations, la prière, l'affection, le zèle; elle devrait transmettre des images, des sentiments, un esprit et une espérance.

Beaucoup de cela existe déjà, en attente d'être partagé. Il existe beaucoup d'analyses, d'approches expérimentées, de savoir faire, de ressources, d'aides spirituelles et pratiques qui, s'ils étaient connus et disponibles, nourriront grandement les ministères sociaux et les aideront graduellement à se fondre en un secteur vital de la mission de chaque Province comme entre les Provinces.

Le Père Général a donné mandat au «Secrétariat pour la Justice Sociale de la Curie ... de renforcer les communications à travers l'apostolat social»⁴¹. Cela implique la capacité de choisir l'information, de la présenter dans un style attrayant et de la distribuer rapidement en plusieurs langues, à la fois par les média électroniques et l'imprimé. En réponse, plusieurs moyens de communication sont disponibles ou en préparation au niveau international:

Points est une nouvelle communication mensuelle avec tous les coordonnateurs ou délégués de l'apostolat social, pour les encourager et les orienter; il amorce un dialogue. Publié en quatre langues, il est envoyé aux coordonnateurs par courrier électronique et, si nécessaire, par fax.

Headlines est projeté comme une brève communication régulière d'informations et de nouvelles sur l'apostolat social, à l'intention des jésuites et de leurs collaborateurs engagés dans l'apostolat social et d'autres qui le demandent. Sera distribué tous les mois en quatre langues par courrier électronique et, si nécessaire, par courrier (Commencera si possible en 2000).

Le site Web⁴² sera réaménagé pour offrir une information tout à fait actuelle et une documentation de base sur l'apostolat social, et procurer constamment une vue d'ensemble de nos préoccupations et de nos activités. Plusieurs réseaux jésuites sur des sujets sociaux importants ont déjà été créés⁴³ et d'autres sont en train de naître; le site web leur servira d'une sorte de base électronique commune. Une meilleure communication devrait aider les réseaux existants et susciter la création de nouveaux réseaux.

Promotio Iustitiae a commencé dans les années soixante et trouvé sa forme actuelle après la CG 32 pour stimuler la réflexion sur les expériences sociales et les aspects sociaux de la mission de la Compagnie. *PJ* paraît trois à quatre fois par an en français, anglais, espagnol et italien; il est à la fois publié sur papier et placé sur le site web.

2. Coordination.

La section précédente a commencé par l'évocation d'une image de communication de la Compagnie primitive. La coordination par contre semble être quelque chose de nouveau. Saint Ignace, dans son traitement méticuleux de chaque charge et office de la Compagnie, n'a jamais mentionné la fonction de

⁴¹ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., «Sur l'apostolat social», 24 janvier 2000, n.8. Voir pp.19-24. Cité ci-après: «Lettre».

⁴² La page web du Secrétariat pour la justice sociale est: <http://maple.lemoyne.edu/jesuit/sj/>

⁴³ *Promotio Iustitiae* 72 (novembre 1999), 126-134.

coordonnateur. Néanmoins, les conditions et la culture d'aujourd'hui requièrent de plus en plus cette sorte de service que — il faut l'admettre — nous commençons seulement à utiliser dans l'accomplissement de la mission de la Compagnie.

L'apostolat social, pour s'adapter aux circonstances sociales tellement diverses de par le monde, inclut des projets et des travaux de types très différents. «Une quantité innombrable d'approches et une variété de méthodes et de modèles d'organisation constituent, sans aucun doute, une énorme richesse pour l'apostolat social»⁴⁴. Cette riche variété est bien reflétée par le *Catalogue de l'apostolat social*, qui recouvre les dix Assistances, publié pour la première fois en 1997 et dont une nouvelle édition est actuellement en préparation. Cette pluralité et cette diversité font de la coordination une nécessité absolue. «Pour réaliser ce potentiel et croître en tant que corps apostolique, une coordination adéquate est absolument requise».

Dans plusieurs Provinces, où peu de compagnons exercent un ministère explicitement ou à plein temps social, les jésuites se rencontrent seulement sporadiquement pour réfléchir sur notre mission «foi et justice» et ils ont ainsi l'impression qu'il n'y a pas d'apostolat social. Dans d'autres Provinces, il peut y avoir un bon nombre de projets sociaux, bien établis ou tout nouveaux, mais pas encore un sentiment commun de former un secteur vital et de contribuer réellement à la mission de la Province. Dans les deux cas le Provincial, en consultation avec ceux qui travaillent déjà dans le champ social, doit identifier ces oeuvres sociales significatives dans lesquelles la Province est déjà investie ou envisage de s'engager dans l'avenir. Des travaux de genres très différents — non seulement clairement sociaux mais aussi pastoraux ou éducatifs s'ils concernent des personnes pauvres ou marginalisées — peuvent être légitimement compris dans le secteur social. Nommer un coordonnateur peut aider beaucoup à mettre en route un secteur social dans la Province.

Beaucoup de Provinces actuellement ressentent un réel besoin d'établir ou de rétablir l'apostolat social comme un secteur, à la fois pour lui-même et comme une contribution à la dimension sociale. Un secteur social revitalisé apportera une généreuse créativité aux autres ministères, à notre mission tout entière et à notre vie religieuse, ainsi que, si Dieu le veut, à l'attrait des vocations

L'expérience montre que le secteur social se développe souvent par étapes. La première étape peut être caractérisée comme une «collection» d'individus ou de pionniers: quand on organise une rencontre, certains viennent, d'autres pas, chacun parle mais seulement pour échanger des nouvelles. La seconde

Le Catalogue de l'apostolat social

Coordonnateur et commission sociale

Secteur:

- a) Oeuvres importantes d'action sociale**
- b) Centres de recherche, de formation et d'action sociales**
- c) Collaboration avec d'autres groupes ou d'autres projets pour la justice sociale**
- d) Autres aspects notables du secteur social**

Dimension sociale:

- e) Projets pastoraux avec un important aspect social**
- f) Oeuvres d'éducation avec une dimension de justice**
- g) Magazines jésuites, revues et autres médias traitant des matières contemporaines**
- h) Oeuvres de spiritualité ignatienne avec un accent social**
- i) Expériences sociales et réflexion sur la justice dans la formation jésuite**
- j) Autres aspects notables de la promotion de la justice dans la mission de la Province**

⁴⁴ Lettre, n.8.

étape serait une «fédération» de représentants: on vient pour défendre ou soutenir ses propres intérêts et travaux. Mais dans la troisième étape, les membres sont liés entre eux; le coordonnateur et la commission sont capables de prendre en charge l'ensemble des projets, des travaux et de l'équipe et d'exercer la responsabilité du secteur social comme d'un corps apostolique organique, y compris pour le futur. Ce qui inclut les questions de formation et de status, l'évaluation des oeuvres et aussi l'examen des projets soumis aux agences de financement⁴⁵.

Quel que soit l'étape du développement où se trouve une Province ou une Région, un coordonnateur peut travailler avec ceux qui sont plus engagés ou intéressés et les encourager à se rencontrer et à commencer à former un secteur social. Le point de départ est «faire bon usage des formes et des structures de coordination déjà disponibles et de les renforcer»⁴⁶ Une de ces possibles structures est la commission ou le comité à l'échelle de la Province. Souvent la tâche prioritaire d'un nouveau coordonnateur est de mettre ou de remettre en place une commission de l'apostolat social.

La commission ne doit pas être nombreuse ou largement représentative; au contraire, elle devrait plutôt être restreinte afin de pouvoir se réunir facilement et bien travailler. Elle devrait inclure de jeunes jésuites en formation qui ont un intérêt, une sensibilité et une vision sociaux — ce que le Père Janssens dans son *Instruction* appelle «le sens social». Le support actif du Provincial est, il va sans dire, d'une importance vitale, spécialement quand il s'agit de faire les premiers pas.

«J'aimerais que chaque Province, Région ou corps inter-provincial tels que les Conférences de supérieurs majeurs disposent d'un coordonnateur de l'apostolat social, appuyé par une commission appropriée et muni de pouvoirs, de ressources et de temps suffisants pour jouer son rôle»⁴⁷

3. Les caractéristiques.

La Lettre du Père Général et la première rédaction *Caractéristiques de l'apostolat social* ont ceci en commun: tous deux sont fondés sur de nombreuses expériences mais, écrits pour toute la Compagnie, ils ne peuvent inclure toutes les références spécifiques et les connexions avec la réalité de chaque Province. Dès lors l'impact ou la pertinence de l'une et de l'autre dépendent fortement de la manière dont ils pourront être lus et compris dans les circonstances concrètes de nos expériences sociales, des besoins de nos pays et de nos Églises locales, de nos projets, de nos oeuvres, de la mission de nos Provinces.

La lettre du Père Général nous encourage à adapter, utiliser, tester et perfectionner les caractéristiques de l'apostolat social au niveau local. Le *feed-back* de cette expérience nourrira l'effort pour réviser et remanier les caractéristiques pour qu'elles soient adaptées pour chacun, selon toute la diversité de nos engagements, au niveau de toute la Compagnie.

Partant de notre expérience et de notre tradition, les caractéristiques ne sont ni une description ni une doctrine. Elles sont les repères authentiques qui donnent à notre travail son identité jésuite et assurent sa fécondité apostolique. Elles se dégagent, au cours de l'«Initiative», de l'interaction entre les trois facettes de notre apostolat social jésuite:

⁴⁵ Voir *Caractéristiques de l'apostolat social* 1998, chapitre 3.10: «Le corps de la Compagnie».

⁴⁶ Lettre, n.8.

⁴⁷ Lettre, n.8.

- «*social*» renvoie aux souffrances et aux injustices, aux mouvements populaires, au champ ou à la sphère dans lesquelles nous pensons, parlons et agissons.
- «*apostolat*» désigne le travail que nous faisons (recherche, promotion du changement et action) comme ministère laïc, diaconal ou presbytéral dans l'Église.
- «*jésuite*» renvoie à la mission, au corps et à la spiritualité de la Compagnie de Jésus.

Ces caractéristiques suggèrent «ce qui devrait être», sans prétendre régenter un apostolat qui, par essence, doit être flexible et attentif aux besoins. Elles proposent le cadre pour discerner continuellement, «dans une fidélité créatrice à la dimension sociale de notre charisme, ce à quoi nous appelle l'Esprit dans les pauvretés et les injustices toujours différentes du monde»⁴⁸ Ils continuent à demander révision à la lumière de l'expérience.

Quelques-unes des nombreuses intuitions et questions nécessaires à cette révision — tout ce qui a été découvert et appris à travers la Compagnie — ont été rassemblées, triées et éditées dans le texte des *Caractéristiques*. Ce n'est pas le lieu de faire une nouvelle présentation de celles-ci, mais il vaut sûrement la peine de jeter un coup d'oeil sur l'index.

⁴⁸ Lettre, n.7.

Les seize chapitres des *Caractéristiques* s'efforcent de comprendre et d'expliquer l'apostolat social de façon cohérente à partir de multiples points de vue — sans développer un aspect aux dépens des autres. Le titre de chaque chapitre suggère un champ d'intérêts, des points qui valent la peine d'être pris en considération, «des questions qui ne peuvent pas ne pas être posées» par quelqu'un qui est engagé dans cet apostolat et que lui-même et ses collègues doivent donc se poser. Ce pourquoi ces points sont caractéristiques, typiques, nécessaires. Les *Caractéristiques* invitent à un examen, seul ou ensemble. Chaque chapitre, chaque partie de chaque chapitre, jette une lumière sur un aspect de l'expérience de l'apostolat social ... certains plus importants ici, d'autres ailleurs, certains maintenant, d'autres plus tard. Certains points paraissent évidents mais l'expérience montre qu'ils ne peuvent être considérés comme garantis. Là où quelques-unes de ces qualités existent déjà (par exemple, spiritualité ou travail d'équipe ou analyse politique ou bonne administration), elles seraient confirmées, renforcées et partagées avec d'autres. Là où elles manquent ou sont faibles, elles seraient prises en compte, facilitées et promues.

Les *Caractéristiques* sont «un travail en cours». Beaucoup de ceux qui sont engagés dans l'apostolat social à travers le monde utilisent différentes parties du texte et les mettent à l'épreuve. Cette collaboration et ce *feed-back* patients vont peu à peu clarifier l'ensemble et nous conduire à une version définitive des *Caractéristiques*. Leur application est en train de se mettre en place pas à pas.

Arriver à une version définitive des *Caractéristiques* prend plus de temps que prévu à l'origine. Aussi devons-nous continuer à faire bon usage de la première rédaction telle qu'elle existe et à apprendre de chaque difficulté éprouvée dans sa mise en oeuvre. Chacun est chaleureusement invité, après étude et discussion dans les communautés et les groupes, à nous envoyer commentaires et suggestions en vue d'une édition définitive des *Caractéristiques*.

Puisse cette «Initiative», spécialement maintenant sous la conduite et avec le support de la lettre du Père Général, aider l'apostolat social dans chaque Province à grandir et à se développer. L'appel du peuple de Dieu exprime les souffrances les plus pénibles et les besoins les plus pressants. Pour y répondre, la mission de notre apostolat social est de travailler infatigablement et en collaboration à transformer les structures — économiques, politiques, sociales, culturelles et religieuses — terriblement injustes en expressions authentiques de justice et de charité, et à partager avec chacun l'espérance réelle que nous mettons dans le Christ pour toute l'humanité et toute la création.

+ + + + +

À partir du numéro 69, *Promotio Iustitiae* est publié aussi en italien, en plus des éditions française, anglaise et espagnole. Un lecteur qui voudrait recevoir *PJ* en italien (au lieu de ou en addition à une autre version), ou qui connaît quelqu'un qui apprécierait le recevoir est prié de contacter le Secrétariat de la Justice Sociale, par la poste, le fax ou l'e-mail. Merci!

Promotio Iustitiae 73 (2000), 36

***Promotio Iustitiae* 73 (2000)**

TCF — Papier sans chlore 100%